

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

N° 482

AMENDEMENT

présenté par

M. Causse, M. Midy, Mme Galliard-Minier, M. Cosson, M. Bazin, Mme Brulebois, M. Mazaury,
Mme Piron, Mme Rossi, Mme Dupont, M. Vuibert, M. Falorni, Mme Spillebout, M. Bruneau et
M. Taupiac

ARTICLE 12

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
